

NOTICE D'INSTALLATION ET CONSEILS D'UTILISATION



(à lire attentivement et à conserver pour utilisation ultérieure)

| | |
|---|-----------|
| 1 - TOUS À LA PISTOCHE ! | 3 |
| 1.1 - PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PRODUIT | 3 |
| 1.2 - CARACTÉRISTIQUES DE LA PISTOCHE | 3 |
| 2 - SECURITE | 4 |
| 2.1 - IMPORTANT | 4 |
| 3 - PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET ÉLIMINATION | 4 |
| 4 - PREPARATION | 5 |
| 4.1 - CONDITIONNEMENT ET STOCKAGE DE VOTRE PISTOCHE | 5 |
| 4.2 - COMPOSITION DE LA PISTOCHE | 6 |
| 4.3 - INFORMATIONS PRÉALABLES AU MONTAGE | 8 |
| 4.4 - CHOIX DE L'EMPLACEMENT DE MONTAGE | 9 |
| 4.5 - PRÉPARATION DE L'EMPLACEMENT EN CAS DE POSITIONNEMENT SUR TERRAIN NATUREL | 9 |
| 5 - MONTAGE | 10 |
| 5.1 - MONTAGE DE LA STRUCTURE DE LA PISTOCHE | 10 |
| 5.2 - MONTAGE DE L'ENROULEUR DE LA PISTOCHE | 17 |
| 5.3 - MONTAGE DES MARGELLES | 20 |
| 5.4 - MISE EN PLACE DU TAPIS DE SOL ET DU LINER | 22 |
| 5.5 - MANIPULATION DE LA COUVERTURE ET DES MARGELLES | 23 |
| 5.6 - ASSEMBLAGE DU FILTRE | 25 |
| 6 - FILTRATION ET TRAITEMENT DE L'EAU | 27 |
| 7 - ENTRETIEN DE L'EQUIPEMENT | 27 |
| 7.1 - NETTOYAGE ET REMPLACEMENT DE LA CARTOUCHE DE FILTRE | 27 |
| 7.5 - HIVERNAGE | 28 |
| 7.2 - NETTOYAGE DE LA COUVERTURE | 28 |
| 7.3 - ENTRETIEN DU BOIS | 28 |
| 7.4 - ENTRETIEN DU LINER | 28 |
| 8 - MAINTENANCE | 29 |
| 8.1 - RÉARMEMENT DU RESSORT D'ENROULEUR EN CAS D'INCIDENT | 29 |
| 8.2 - CHANGEMENT DU MOTEUR DE POMPE | 29 |
| 9 - GARANTIES | 30 |
| 9.1 - LINER : 2 ANS | 30 |
| 9.2 - STRUCTURE BOIS : 2 ANS | 30 |
| 9.3 - COUVERTURE : 2 ANS POUR LA TOILE ; 1 AN POUR L'ENROULEUR | 30 |
| 9.4 - GROUPE DE FILTRATION : 1 AN | 30 |
| 9.5 - TAPIS DE SOL | 30 |

Pour un montage encore plus fastoche consultez la vidéo !



Flashez la vidéo de montage ou RDV sur Pistoche.fr



1 - TOUS À LA PISTOCHE !

1.1 - PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PRODUIT

La Pistoche est exclusivement destinée à un usage familial, et est plus particulièrement destinée à la baignade et aux jeux d'eau des jeunes enfants.

Elle est constituée d'une structure en bois, de margelles en aluminium laqué et son étanchéité est assurée par une poche liner en PVC plastifié de 0,5 mm d'épaisseur.

Elle est équipée d'une couverture en toile PVC armée de 450 gr/m² montée sur un enrouleur à rappel automatique intégré dans la structure. Une fois déroulée, la couverture est fermement verrouillée en position par ses 4 côtés, grâce à la butée de l'enrouleur d'une part, et via un astucieux système de mâchoires situées sous les margelles articulées sur les côtés adjacents à l'enrouleur.

Cette couverture assure les fonctions suivantes :

- Protection* hors période d'utilisation (**Nota Bene : cette couverture ne répond pas à la norme de sécurité NF P 90-308, qui est spécifique aux piscines privatives familiales extérieures enterrées ou semi-enterrées, et non aux piscinettes**).

*20 kg de charge statique maximum, sous réserve du respect des préconisations de fermeture de la couverture (barre de traction correctement positionnée, margelle rabattues et verrouillées sur la couverture – cf § 4.5)

- Protection anti-salissures de l'eau (végétation, insectes...)

- Limitation des pertes d'eau par évaporation

- Limitation du développement des algues (effet d'opacité)

Elle est également équipée d'une filtration intégrée de faible encombrement, positionnée dans un angle

de la piscine, et ajustable à la hauteur d'eau entre une valeur minimum de 40 cm et maximum de 58 cm.

La Pistoche n'est pas vouée à être démontée après la saison de baignade. Néanmoins, son faible encombrement et son poids modéré à vide permettent à 2 adultes au minimum de la déplacer, et de la remiser à l'abri dans un garage ou un hangar.

Sa structure bois est en pin rouge du nord et en épicéa issus de forêts durablement gérées, la chaîne d'approvisionnement de ce bois étant certifiée PEFC.

Les pièces bois bénéficient d'un traitement à cœur contre le pourrissement :

- Les lames des parois verticales ont une épaisseur de 28 mm et sont traitées classe III.
- Les planches basses (lames en contact avec le sol) sont traitées classe IV pour une meilleure résistance à l'humidité compte-tenu de leur position.

Néanmoins, malgré ces traitements, la structure bois ne doit pas être enterrée ou partiellement enterrée, mais uniquement posée sur le sol. Le non-respect de cette consigne a pour effet d'annuler la garantie contre le pourrissement de la structure bois.

Enfin, le produit anti-fente fourni permet de prévenir l'apparition de gerçures ou de fentes aux extrémités des lames. Cependant, le bois est un matériau naturel, noble, mais vivant. La présence d'imperfections (nœuds, fissures, gerces ...), ainsi que les manifestations de ce caractère vivant dans le temps (coulées de résines, évolution de teinte, grisaillement, légère déformation...) ne peuvent être totalement évitées.

1.2 - CARACTÉRISTIQUES DE LA PISTOCHE

Encombrement horizontal : 2,3 m x 2,3 m

Hauteur hors tout : 0,68 m

Volume d'eau pour une hauteur d'eau de 58 cm : 2320 litres

Poids total avec une hauteur d'eau de 58 cm : 2270 kg

Filtration à cartouche et pompe intégrées : débit de 2 m³/h, alimentation par transformateur

230 V / 12 V en courant alternatif relié au filtre par un câble de 5 mètres.

BV Cert. 9605845



2 - SECURITE



2.1 - IMPORTANT

Ne laissez jamais vos enfants se baigner sans la surveillance active d'un adulte responsable

Ne pas laisser vos enfants sauter ni plonger dans le bassin depuis les margelles ou tout autre support

Retirer du bassin les éventuels jouets aquatiques en dehors des temps de baignade (les enfants pourraient chercher à les récupérer à votre insu)

Couvrir le bassin avec la couverture intégrée en dehors des temps de baignade

Ne pas laisser vos enfants se servir de la couverture comme d'un trampolino ou d'un bain de soleil

Ne jamais fermer la couverture si un enfant se trouve dans le bassin

En cas d'utilisation de produits chimiques de traitement de l'eau :

- respecter scrupuleusement les instructions des fabricants des produits ;
- ne jamais introduire les produits lorsque des baigneurs sont dans la piscine ;
- s'assurer que les produits sont complètement dissous (solides), et faire fonctionner la filtration au moins une heure avant la baignade afin de bien mélanger les produits dans l'eau ;
- toujours ranger les produits dans un endroit inaccessible aux enfants, et de préférence sous clef.

Si vous équipez votre Pistoche d'un moyen d'accès additionnel (escalier, échelle), choisissez de préférence un équipement « verrouillable » (interdisant l'entrée dans le bassin en dehors des temps de baignade), ou à défaut éloigner du bassin le moyen d'accès.

Ne jamais adapter sur votre Pistoche un système de filtration autre que celui livré d'origine, cela pourrait créer des risques potentiels de coincement, ou de succion des baigneurs par la force d'aspiration de la pompe.

Ne jamais laisser vos enfants monter ou s'asseoir sur le filtre.

Risque électrique :

- positionner impérativement le transformateur de la filtration à plus de 3,5 mètres de la piscine
- vérifier régulièrement que le câble d'alimentation et celui du filtre au transformateur sont en bon état, et les changer immédiatement en cas de dommage (coupure, écrasement, usure...)
- ne jamais immerger le transformateur du filtre dans l'eau
- ne jamais approcher d'appareil électrique alimenté avec une tension supérieure à 12 V à moins de 3,5 mètres du bassin. En cas d'installation hors de France, se référer à la réglementation applicable sur le lieu d'installation.
- protéger le transformateur du rayonnement solaire pour limiter la surchauffe et/ou la dégradation du plastique par les ultra-violets.

Sensibilisez régulièrement vos enfants aux dangers encourus en cas de non-respect des règles de sécurité.

3 - PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET ÉLIMINATION

- Le consommateur est légalement tenu de se débarrasser des appareils électroniques, des lampes et des piles en bonne et due forme à la fin de leur durée de vie.
- Ceux-ci peuvent être retournés gratuitement dans les points de collecte publics ou auprès des commerçants.
- La suppression des données personnelles relève de la responsabilité du consommateur.
- Les ampoules et les piles qui peuvent être retirées sans danger et qui ne sont pas fixées doivent être préalablement retirées pour être éliminées séparément.
- Le droit national régit les détails de l'élimination conforme au droit.
- Les appareils électriques et piles avec un symbole de poubelle barrée ne doivent en aucun cas être jetés avec les ordures ménagères après leur durée de vie.

- Les symboles apposés sous la poubelle indiquent les substances éventuellement contenues (plomb = Pb, mercure = Hg, cadmium = Cd).
- Ce tri est nécessaire, car les piles et les appareils électriques sont à la fois des ressources précieuses et contiennent des substances nocives pour l'homme et son environnement.
- En valorisant, collectant et réutilisant les piles et les appareils électriques adaptés à cet effet, vous contribuez à la préservation et à la protection de l'environnement et de la santé humaine.

4 - PREPARATION

4.1 - CONDITIONNEMENT ET STOCKAGE DE VOTRE PISTOCHE

COLIS 1 (CARTON) :

Dimensions : 0,4 m x 0,4 m x 0,6 m

Poids : 10 Kg

Contenu :

- Liner
- Filtre
- Visserie (avec vis en surplus)
- Pièces d'accastillage
- Tapis de sol
- Notice d'installation
- Autocollant de sécurité pour margelle en aluminium
- Produit anti-fente



COLIS 2 (PALETTE) :

Dimensions : 2,30 m x 0,61 m x 0,45 m

Poids : 150 kg

Contenu :

- Structure bois
- Couverture pré-montée sur son enrouleur
- Profilés d'accrochage du liner
- Margelles en aluminium



Les pièces bois sont cerclées ensemble. Ne défaire les cerclages que lorsque vous vous apprêtez à réaliser le montage de la structure. Dans ce laps de temps, le colis bois doit être entreposé à l'abri des intempéries et du soleil.

48 h avant le montage, décercler les lames de bois afin de les laisser sécher, sans les exposer directement aux rayons du soleil. Cela facilitera leur montage.

Avant de démarrer le montage, vérifier que vous disposez de l'ensemble des éléments composant la Pistoche.

Une fois le montage commencé, il doit être achevé dans les plus brefs délais afin d'éviter toute déformation intempestive des pièces.



4.2 - COMPOSITION DE LA PISTOCHE

COLIS 1/2

| | | |
|------------|---|------|
| 101 | Clous annelés 2,5x60 | Qt : |
| |  | 24 |

| | | |
|------------|---|------|
| 102 | Vis tête fraisée 5x60 | Qt : |
| |  | 130 |

| | | |
|------------|---|------|
| 103 | Vis tête fraisée 4x35 | Qt : |
| |  | 8 |

| | | |
|------------|---|------|
| 104 | Vis tête fraisée 4x20 | Qt : |
| |  | 18 |

| | | |
|------------|---|------|
| 105 | Vis tête bombée 4x20 | Qt : |
| |  | 50 |

| | | |
|------------|---|------|
| 106 | Vis penture 6x25 | Qt : |
| |  | 16 |

| | | |
|------------|---|------|
| 107 | Vis tête fraisée 3,0 x 25 | Qt : |
| |  | 4 |

| | | |
|------------|---|------|
| 108 | Vis tête bombée 4,2 x 19 | Qt : |
| |  | 16 |

| | | |
|------------|---|------|
| 109 | Vis tête fraisée 4,2 x 9,5 | Qt : |
| |  | 6 |

| | | |
|------------|---|------|
| 110 | Vis tête bombée 4,2 x 9,5 | Qt : |
| |  | 8 |

| | | |
|------------|---|------|
| 214 | Hung PVC 15 cm | Qt : |
| |  | 6 |

| | | |
|------------|---|------|
| 220 | Enjoliveur d'angle | Qt : |
| |  | 4 |

! Certaines vis sont fournies en quantités supérieures au besoin afin de palier à d'éventuels endommagements

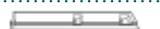
FILTRATION

| | | |
|------------|---|------|
| 300 | Embase du filtre | Qt : |
| |  | 1 |

| | | |
|------------|---|------|
| 301 | Pompe du filtre | Qt : |
| |  | 1 |

| | | |
|------------|---|------|
| 302 | Corps du filtre | Qt : |
| |  | 1 |

| | | |
|------------|---|------|
| 303 | Cartouche du filtre | Qt : |
| |  | 1 |

| | | |
|------------|---|------|
| 304 | Guide support du filtre | Qt : |
| |  | 1 |

| | | |
|------------|---|------|
| 305 | Capot réglable du filtre | Qt : |
| |  | 1 |

| | | |
|------------|---|------|
| 306 | Chapeau écrémeur | Qt : |
| |  | 1 |

| | | |
|------------|---|------|
| 307 | Guide de l'écrémeur | Qt : |
| |  | 1 |

| | | |
|------------|---|------|
| 308 | Grille de l'écrémeur | Qt : |
| |  | 1 |

| | | |
|------------|---|------|
| 309 | Ventouse | Qt : |
| |  | 2 |

| | | |
|------------|---|------|
| 310 | Cale polystyrène | Qt : |
| |  | 8 |

| | | |
|------------|---|------|
| 221 | Plaque de sécurité | Qt : |
| |  | 1 |

| | | |
|------------|---|------|
| 400 | Flasque d'enrouleur | Qt : |
| |  | 2 |

| | | |
|------------|---|------|
| 401 | Crochet de tension | Qt : |
| |  | 2 |

| | | |
|------------|---|------|
| 402 | Butée de centrage | Qt : |
| |  | 8 |

| | | |
|------------|---|------|
| 403 | Equerre de coffre | Qt : |
| |  | 2 |

| | | |
|------------|---|------|
| 404 | Arrêteur de sécurité | Qt : |
| |  | 6 |

| | | |
|------------|---|------|
| 500 | Liner | Qt : |
| |  | 1 |

| | | |
|------------|---|------|
| 501 | Angle de blocage | Qt : |
| |  | 4 |

| | | |
|------------|---|------|
| 502 | Tapis de sol | Qt : |
| |  | 1 |

| | | |
|------------|---|------|
| 503 | Produit anti-fente | Qt : |
| |  | 1 |

| | | |
|------------|---|------|
| 601 | Bouchon de blocage de margelle gauche | Qt : |
| |  | 2 |

| | | |
|------------|---|------|
| 602 | Bouchon de blocage de margelle droite | Qt : |
| |  | 2 |

| | | |
|------------|---|------|
| 603 | Bouchon de margelle gauche | Qt : |
| |  | 2 |

| | | |
|------------|---|------|
| 604 | Bouchon de margelle droite | Qt : |
| |  | 2 |

| | | |
|------------|---|------|
| 606 | Autocollant avertissement | Qt : |
| |  | 2 |



COLIS 2/2

| | | | | | |
|----------|--|-----------|----------|--|------------|
| 200 | Lame de paroi 2203x68x28 mm femelle | Qt : 2 | 201 | Lame de paroi 2203x77x28 mm mâle | Qt : 2 |
| 202 | Lame de paroi 2130x145x28 mm femelle | Qt : 2 | 203 | Lame de paroi 2203x145x28 mm | Qt : 14 |
| 204 | Planche basse pin classe IV 2204x132x28 mm | Qt : 4 | 205 | Contre margelle pin 2076x86x28 mm | Qt : 3 |
| 206 | Planche du coffre d'enrouleur 2203x127x28 mm | Qt : 1 | 207 | Planche de fond du coffre d'enrouleur 2187x74x28 mm | Qt : 1 |
| 208 | Renfort vertical pin 634x86x28 mm | Qt : 6 | 209 | Renfort vertical pin 535x86x28 mm | Qt : 2 |
| 210 | Profilé de finition 584x17x44 mm | Qt : 6 | 211 | Profilé de finition 485x17x44 mm | Qt : 2 |
| 212 A | Margelle en aluminium laqué 21228 x 145 x 32 | Qt : 3 | 212 B | Margelle en aluminium laqué pour coffre 21228 x 145 x 32 | Qt : 1 |
| 213 | Hung PVC 1688 mm | Qt : 3 | 215 | Hung PVC coffre extérieur 1988 mm | Qt : 1 |
| 216 | Hung PVC coffre intérieur 1988 mm | Qt : 1 | 217 | Petit tasseau d'angle 480 x96 x 34 | Qt : 2 |
| 218 | Grand tasseau d'angle 607 x 96 x 34 | Qt : 2 | 405 | Enrouleur avec la couverture | Qt : 1 |

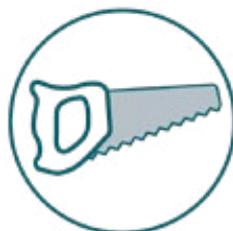
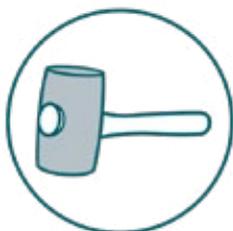
4.3 - INFORMATIONS PRÉALABLES AU MONTAGE

Nombre de personnes nécessaires au montage : 2 personnes

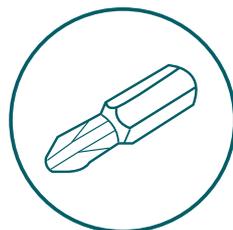
Temps nécessaire à 2 personnes : 6 heures



Outils nécessaires à l'assemblage de la structure et des accessoires :



Maillet en bois
ou en caoutchouc



Embout cruciforme
POZI Z2

Foret bois 4 mm

Embouts torx
T-20 - T-25 - T-30

Outils nécessaires à la préparation de l'emplacement en cas d'installation sur sol naturel :

- Râteau, pelle, brouette, niveau à bulle, rouleau de compactage
- Consommables éventuellement nécessaires : sable

Nota bene : la veille de sa pose, le liner doit être entreposé dans une ambiance comprise entre 15 et 25 °C, de façon à ce que la matière soit suffisamment souple, mais pas trop. Ne le sortir qu'au moment de sa pose.



ATTENTION : Une fois la structure montée, il est impératif d'installer le liner et de mettre en eau dans un délai maximum de 5 jours. Passé ce délai, il conviendra d'inspecter minutieusement la structure et de s'assurer de l'absence de déformations (mouvements des lames, retraits, etc.) qui pourraient affecter la solidité finale de l'ouvrage. Dans l'hypothèse où des intervalles seraient apparus entre les lames, il conviendrait de reboîter parfaitement ces derniers avant d'installer le liner.

Définition des pictogrammes utilisés dans cette notice :



Opérations à réaliser du côté où se trouve le **coffre de l'enrouleur**



Opérations à réaliser du **côté opposé au coffre** de l'enrouleur et sur les côtés adjacents à l'enrouleur

En cas de difficultés techniques lors du montage, la Hotline Pistoche est accessible sur le site pistoche.fr (rubrique en bas à droite de la page d'accueil).

4.4 - CHOIX DE L'EMPLACEMENT DE MONTAGE

Le choix de l'emplacement sera guidé par le respect des précautions suivantes :

- la Pistoche doit être visible depuis les pièces de vie de l'habitation ;
- si la Pistoche est installée sur un sol naturel, celui-ci ne doit pas être colonisé par des termites ni par d'autres insectes xylophages;
- les eaux de pluie ne doivent pas s'accumuler et stagner au niveau de la Pistoche, afin d'éviter une dégradation prématurée du bas de la structure bois (aménager un système de drainage en cas de stagnation) ;
- les abords de la Pistoche ne doivent pas être glissants lorsqu'humidifiés (intempéries, éclaboussures), afin d'éviter les chutes ;
- la place nécessaire au passage d'une personne (60 cm minimum) doit être laissée libre autour de la Pistoche afin de pouvoir ouvrir les margelles

Le support de la Pistoche doit être parfaitement :

- Plan, stable, et le rester dans le temps (absence de tassement, de déformation) ;
- Horizontal pour éviter que la pression de l'eau ne soit plus importante sur certaines parties de la structure ;

Le non respect de ces consignes peut engendrer le dysfonctionnement du système de blocage de la couverture.

En cas d'installation sur un balcon, une terrasse surélevée, ou si le support ne prend pas appui sur le sol via l'intégrité de sa surface, il convient de s'assurer préalablement que celui-ci résistera au poids total de la Pistoche en eau et de ses utilisateurs.

4.5 - PRÉPARATION DE L'EMPLACEMENT EN CAS DE POSITIONNEMENT SUR TERRAIN NATUREL

Tracer au sol le pourtour de l'emplacement qu'occupera la Pistoche ;

Niveler, égaliser, et ôter tout objet saillant (cailloux, racines, souches...) de l'emplacement ;

Compenser l'éventuel décaissement consécutif à

l'étape précédente par l'ajout de sable, ou de gravier surmonté d'une couche de 5 cm minimum de sable, compacter et égaliser.



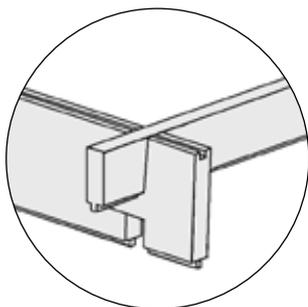
La surface sur laquelle repose la Pistoche, doit être réalisée dans les règles de l'art.

Les dimensions et mesures de la structure indiquées s'entendent avec une tolérance de +/-3% (norme européenne EN 16582-1). L'accord Afnor AC P90-321 prévoit un écart sur la profondeur comme suit : Profondeur inférieure ou égale à 1.25m : +/-3cm

5 - MONTAGE

5.1 - MONTAGE DE LA STRUCTURE DE LA PISTOCHE

| | |
|-----|----|
| 201 | ×2 |
| 203 | ×2 |
| 204 | ×4 |

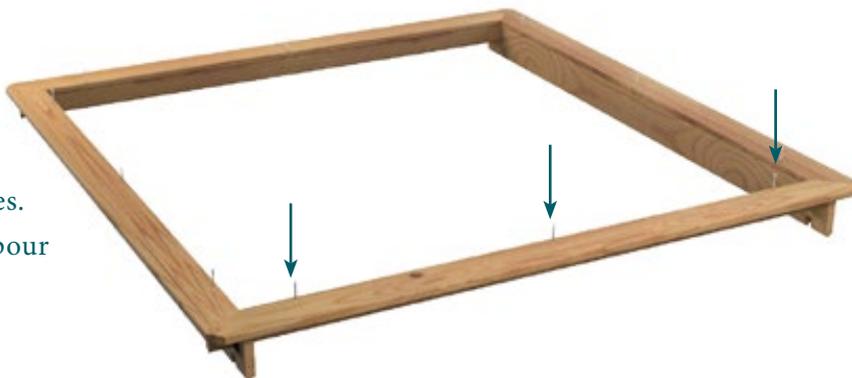


| | |
|-----|-----|
| 102 | ×12 |
|-----|-----|



Contrôler l'équerrage des quatre angles.

Utiliser les 12 vis têtes fraisées 5x60 pour assembler la structure de fond.



| | |
|-----|-----|
| 220 | ×4 |
| 106 | ×16 |



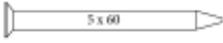
Visser un enjoliveur métallique dans chacun des quatre angles.





| | |
|-----|-----|
| 208 | ×6 |
| 209 | ×2 |
| 102 | ×16 |

Contrôler l'équerrage des planches basses (204) et des renforts verticaux (208 et 209), puis les visser.



IMPORTANT : Deux jambes de force sont plus courtes que les autres et doivent être mises toutes deux sur un côté comportant une lame verticale entière (203). Sur ce côté sera positionné le coffre de la couverture.

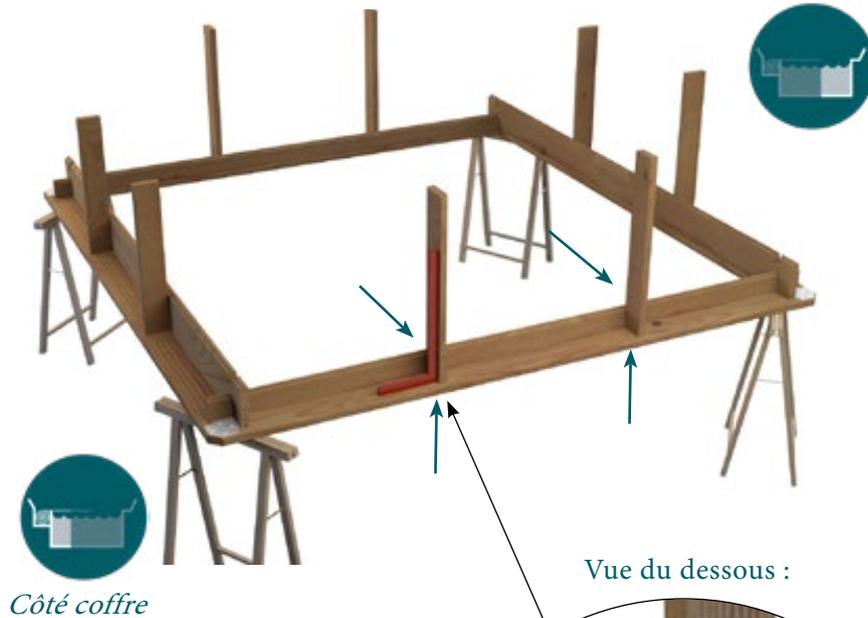
Les renforts ont une orientation :

Côté
intérieur
bassin

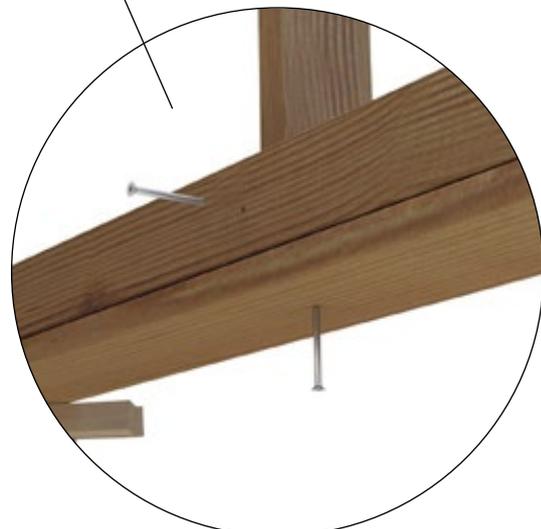


Côté
extérieur
bassin

*Côté opposé
ou adjacent
au coffre*



Vue du dessous :



203 ×4



203 ×8

202 ×2



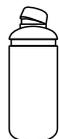
200 ×2



Une fois l'ensemble des lames assemblées, s'assurer du bon emboîtement des lames entre-elles. L'utilisation d'une cale martyre n'est pas nécessaire car les lames ne comportent qu'une seule rainure et s'emboîtent donc sans forcer.



Contrôler l'équerrage des renforts verticaux (208 et 209) avec les planches basses (204).



503 ×1

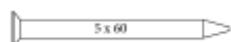
Badigeonner l'extrémité des lames dans les quatre angles de produit anti-fente à l'aide d'un pinceau, afin de restreindre leur déformation dans le temps.

Ce produit est blanchâtre lors de l'application, et incolore après séchage. Le temps de séchage est d'environ 2 à 3 heures. Ne pas hésiter à appliquer une seconde couche de produit en cas de forte température ou de séchage trop rapide du produit.

Suivre les consignes de sécurité indiquées sur le bidon. Après utilisation rincer le pinceau à l'eau.

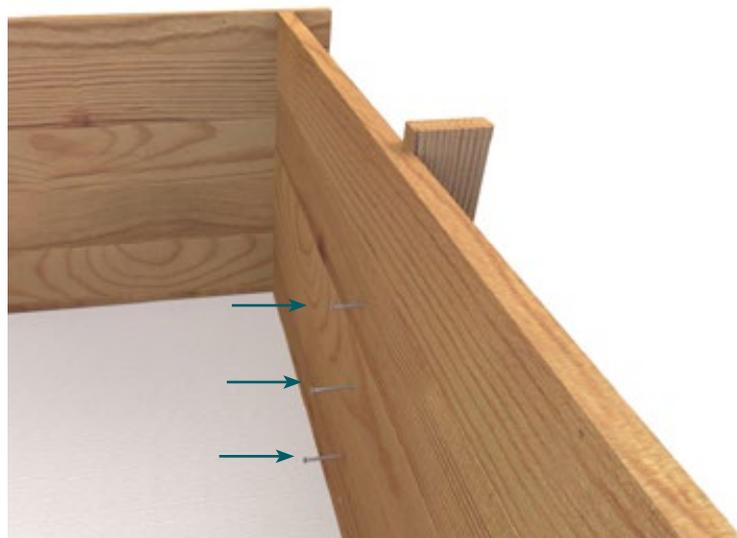


102 ×20



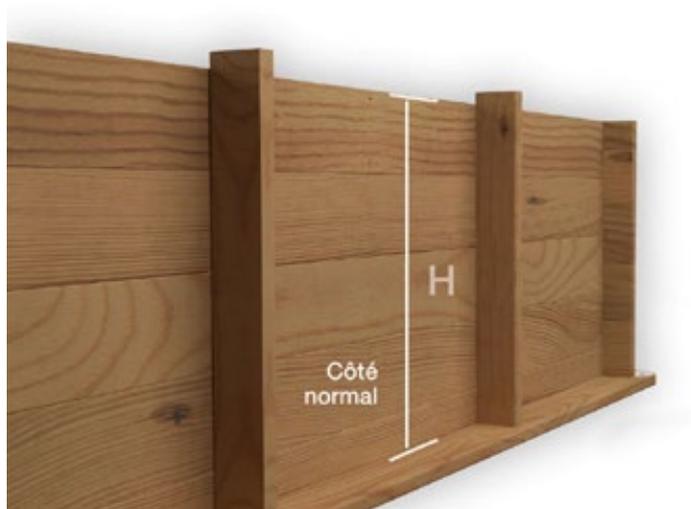
Sur la paroi côté coffre, visser les 2 lames du bas et sur les trois autres parois, visser les 3 lames du bas.

Bien enfoncer les vis pour éviter d'abîmer le liner par la suite.





Mesurer la cote H sur chacun des 4 côtés de la Pistoche en appuyant fortement sur la lame du haut pour la maintenir en place. Le bois est un matériau vivant. De ce fait, la hauteur H varie d'une PISTOCHE à l'autre. C'est pourquoi il vous est demandé de recouper vous même les renforts, afin que leur cote soit la plus ajustée possible de manière à garantir un montage optimal.



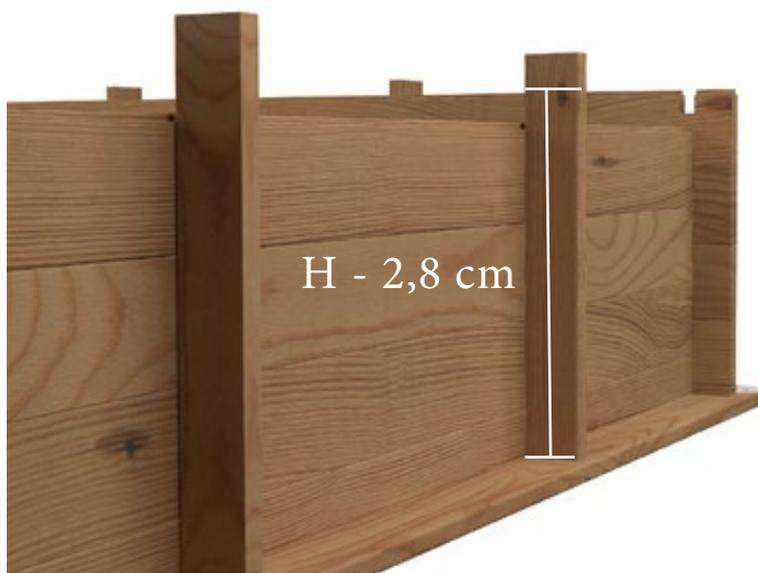
208 ×6

Coupe des 6 grands renforts (634x86x28 mm) :

Enlever la lame du haut (203).



Marquer la hauteur H moins 2,8 cm sur le pourtour de chacune des 6 pièces. H peut varier selon le côté de la Pistoche
Couper le surplus des 6 renforts.



209 ×2

Coupe des 2 petits renforts (535x86x28 mm) :

Enlever la demi lame du haut (200) et la première lame entière (203).

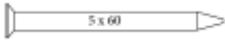


Marquer la hauteur H moins 12,7 cm sur le pourtour de la pièce.
Couper le surplus des 2 renforts.

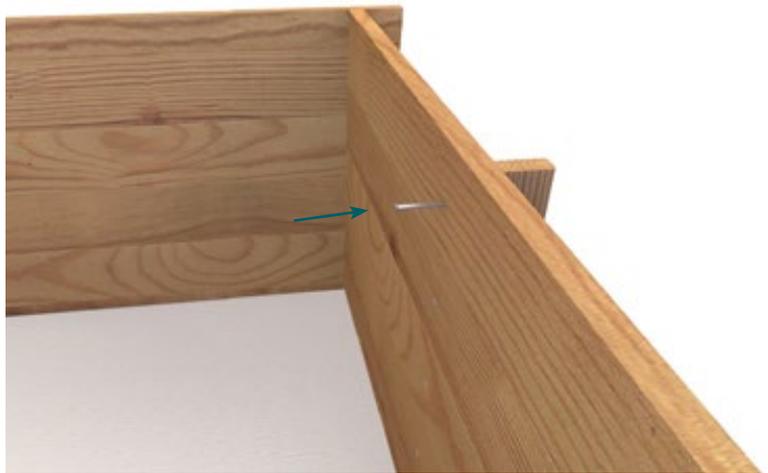




102 × 12



Une fois l'ensemble des lames assemblées, s'assurer du bon emboîtement des lames entre-elles avant de visser les lames du haut.



205 × 3

102 × 15



Veiller à ce que les contre margelles soient affleurantes à la face supérieure de la lame du haut :



Visser les lames verticales ainsi que les renforts verticaux aux contre-margelles à l'aide de 5 vis (102) :
 - Les trois trous permettant de visser la lame (203) à la contre margelle (205) sont pré-perçés.
 - Avant de visser les deux vis verticales, réaliser un perçage de la contre margelle (205).





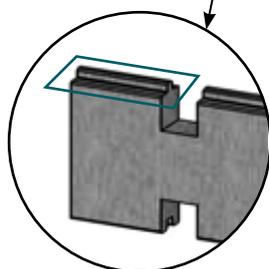
207 ×1

102 ×7



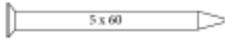
Pré-percer de 7 trous la planche de fond du coffre de l'enrouleur (207) avant de visser les 7 vis de maintien.

Percer quatre trous dans la contre-margelle (205) et la visser aux renforts verticaux (209) et aux extrémités des lames (203)

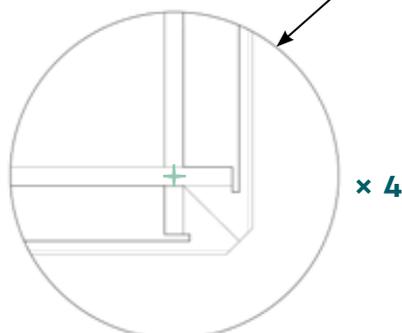
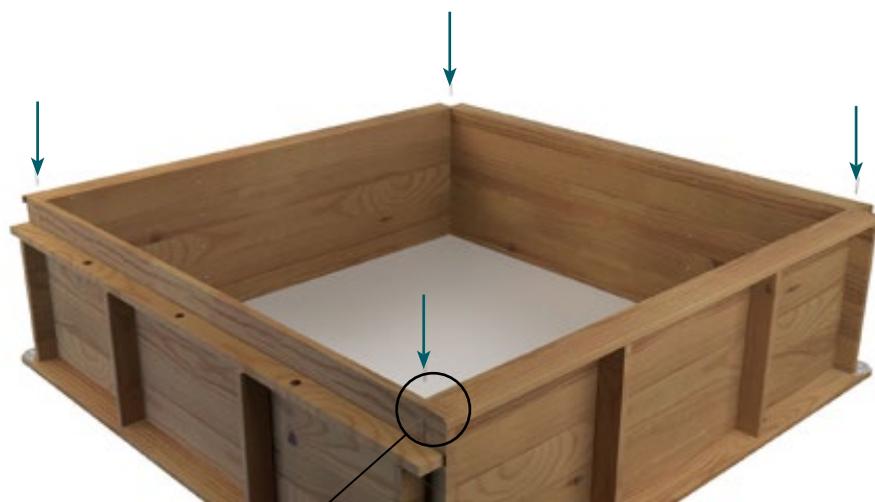


Le vissage de la contre-margelle dans les extrémités des lames peut provoquer l'éclatement de la languette des lames. Cela n'altère ni la fonctionnalité ni l'esthétique du produit.

102 ×4



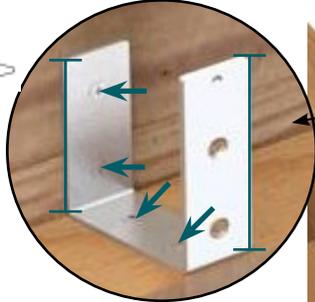
Bloquer la structure à l'aide de 4 vis (102).



5.2 - MONTAGE DE L'ENROULEUR DE LA PISTOCHE



403 ×2
104 ×8



400 ×1
103 ×3



Ne pas enlever la goupille avant la dernière étape présentée page 21



405 ×1



400 ×1
103 ×3





Visser les vis (104) par l'intérieur du coffre afin de fixer les équerres (403) dans la planche arrière du coffre d'enrouleur.

| | | |
|-----|----|--|
| 206 | ×1 | |
| 102 | ×4 | |
| 103 | ×2 | |
| 104 | ×2 | |



| | | |
|-----|-----|--|
| 217 | ×2 | |
| 218 | ×2 | |
| 102 | ×40 | |

Visser les deux petits tasseaux d'angle de 48 cm du côté du coffre de l'enrouleur, et les deux grands tasseaux de 60,7 cm du côté opposé au coffre de l'enrouleur.

Pour ce faire, pré-percer les extrémités des lames en leur centre à l'aide du foret à bois 4 mm, puis visser les tasseaux aux extrémités de lames à l'aide de vis à tête fraisée 5 x 60 (102). Utiliser une vis par lame, soit 10 vis par tasseau.

| | | |
|-----|----|--|
| 221 | ×1 | |
| 107 | ×4 | |

Fixer la plaque de sécurité sur la paroi de la PISTOCHE, à un emplacement visible par tous





Clouer les profilés de finition

210 ×6

211 ×2

101 ×24



Les profilés de finition doivent obligatoirement être mis en place, car ils permettent d'éviter la déformation des extrémités des lames due principalement au soleil.



Positionner les 6 hung de 15 cm :

- contre la lame verticale du bassin (voir schéma 1)

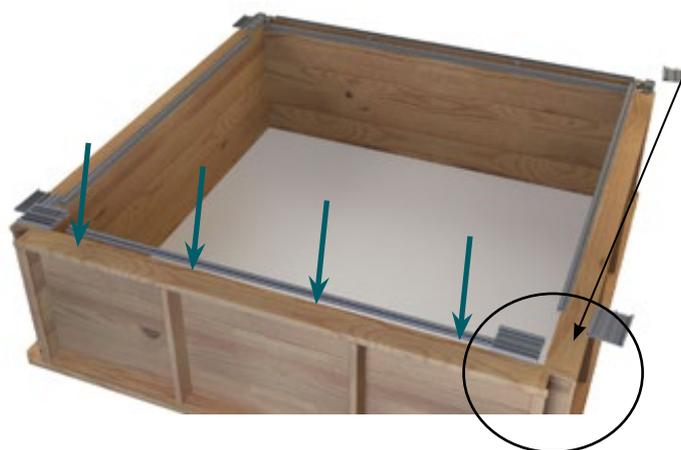
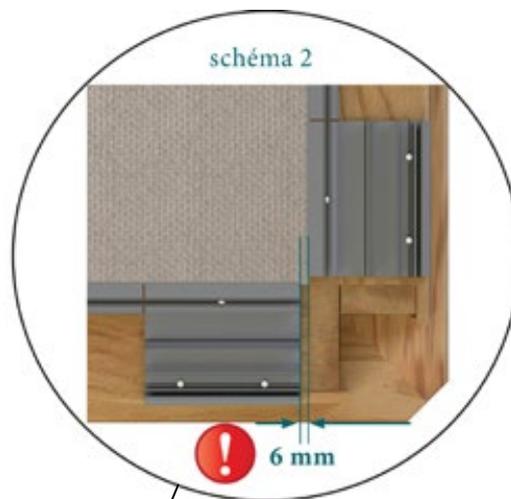
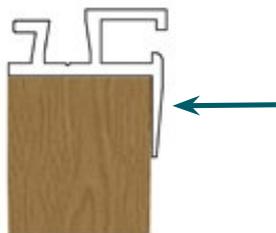
- à 6 mm de la paroi perpendiculaire (voir schéma 2)

214 ×6

105 ×18



schéma 1



213 ×3

105 ×12



Positionner les 3 hung de 168,8 cm :

- contre la lame verticale du bassin (voir schéma 1)

- entre les hung de 15 cm placés à l'étape précédente



215 ×1

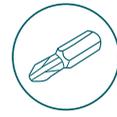
216 ×1

105 ×8

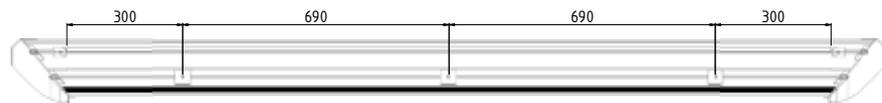


Du côté de l'enrouleur, centrer les hung intérieur (216) et extérieur (215) en les positionnant à 107 mm des flasques d'enrouleur (400).

5.3 - MONTAGE DES MARGELLES



| | |
|-------|----|
| 212-A | ×2 |
| 404 | ×6 |
| 109 | ×6 |

Margelles adjacentes au coffre de l'enrouleur :

Fixer trois arrêteoirs de sécurité (404) par margelle aux cotes exacts indiquées sur le dessin ci-dessus à l'aide d'une vis à tête fraisée cruciforme 4,2 x 9,5 (109) par arrêteoir.

Les arrêteoirs doivent être positionnés de telle sorte que :

- la vis rentre dans la rainure
- le bord de l'arrêteoir est en appui contre l'arrête centrale de la margelle afin que l'arrêteoir ne puisse pas tourner autour de sa vis.

| | |
|-----|----|
| 601 | ×2 |
| 602 | ×2 |
| 108 | ×8 |



Enfoncer un bouchon de blocage de margelle gauche (601) et un bouchon de blocage de margelle droit (602) de part et d'autre de deux margelles en aluminium (212-A), et les visser sans forcer à l'aide de 2 vis (108) par bouchon.



| | |
|-----|----|
| 212 | ×2 |
| 603 | ×2 |
| 604 | ×2 |
| 108 | ×8 |



Margelles côté coffre et côté opposé au coffre de l'enrouleur :

Enfoncer un bouchon de margelle gauche (603) et un bouchon de margelle droit (604) de part et d'autre de la margelle destinée au côté coffre (212-B) et de la troisième margelle 212-A restante. Les visser sans forcer à l'aide de deux vis (108) par bouchon.



402 ×8

110 ×8

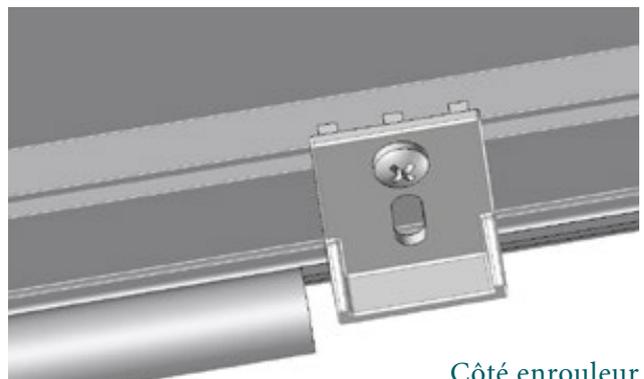


Enfiler les margelles en aluminium 212-A sur les charnières des hung en PVC de 15 cm et la margelle 212-B sur le hung de 199 cm de long du côté du coffre. Veiller à centrer les margelles sur les contre-margelles.



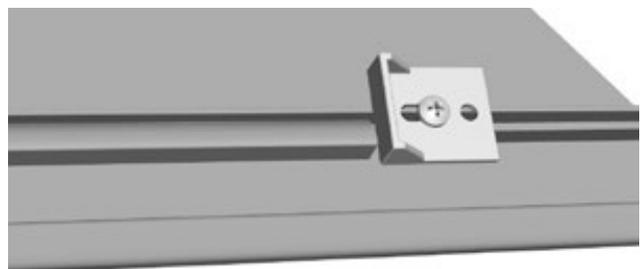
Visser les butées de centrage des margelles (402) en introduisant une vis à tête fraisée bombée 4,2 x 9,5 (110) dans le trou oblong de chaque butée afin de bloquer la translation des margelles. Pour ce faire :

- La butée doit être positionnée face à la charnière, et s'appuyer à la fois sur la margelle en aluminium (212) et sur le hung en PVC.
- La vis doit rentrer dans la rainure de la margelle qui est la plus proche de la charnière
- Du côté de l'enrouleur, les trois ergots de la butée doivent venir en appui contre la paroi extérieure la plus haute de la rainure.



Côté enrouleur

- Sur les trois autres côtés, l'ergot centrale de la butée doit rentrer dans la rainure, et les deux autres ergots doivent se situer de part et d'autre de la rainure afin que la butée ne tourne pas autour de sa vis.



Autres côtés

Fermer les margelles afin de valider leur position. Décaler au besoin les butées en ajustant la position de la vis dans le trou oblong.

Coller l'étiquette d'avertissement qui signale que les margelles en aluminium peuvent devenir très chaudes lorsque l'ensoleillement est fort sur deux des quatre margelles.

Retirer la goupille pour libérer l'enrouleur.
La conserver pour un éventuel réarmement ultérieur.



5.4 - MISE EN PLACE DU TAPIS DE SOL ET DU LINER



218 ×1
500 ×1



IMPORTANT : Le sol en dessous du tapis de sol devra être propre et ne pas présenter d'aspérités ou de corps étrangers, une

aspérité même très petite se verra inévitablement sous le liner du fait de la pression de l'eau exercée ou sera de nature à blesser le liner.

Après nettoyage, déposer puis déplier le tapis de sol à l'intérieur du bassin en veillant à sa bonne correspondance avec les angles des parois. Veiller à supprimer les éventuels plis.

La soudure de fermeture du mur du liner est dans un angle vertical opposé au coffre et devra être cachée par la filtration pour raison esthétique : commencer à fixer le liner par ce coin.

Un jonc translucide est soudé en haut du liner côté extérieur du bassin, il permet son maintien dans les hung PVC.

Introduire le jonc translucide fixé en haut du liner au fond de la fente latérale du hung PVC (213 et 216) en débutant par un angle, et en faisant le tour du bassin, progressivement, en tendant bien le liner.



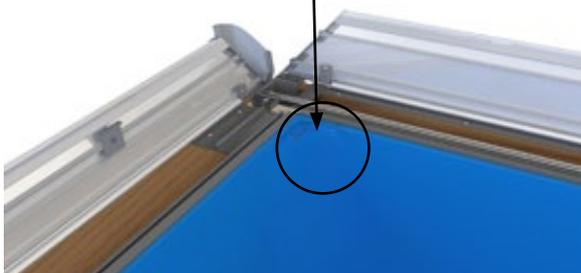
IMPORTANT : Ne pas faire coulisser le liner dans le profilé d'accrochage pour le positionner, cela pourrait le couper. Le sortir du profilé, puis le réintroduire en bonne position.

Bien étaler le liner au fond du bassin et bien plaquer dans les angles horizontaux et verticaux pour enlever le plus possible de plis. Ne pas remplir d'eau tant qu'il reste des plis.

501 ×4

Les angles de blocage (501) permettent de bloquer le liner dans les angles de la PISTOCHE.

Ces pièces ne sont pas prévues pour être démontables. Leur mise en place ne doit donc être effectuée qu'une fois le liner parfaitement disposé.



Remplir le bassin de 40 cm à 58 cm d'eau.

Attention : un niveau d'eau supérieur à 58 cm peut engendrer l'écartement des lames supérieures, et ainsi endommager la structure en bois.

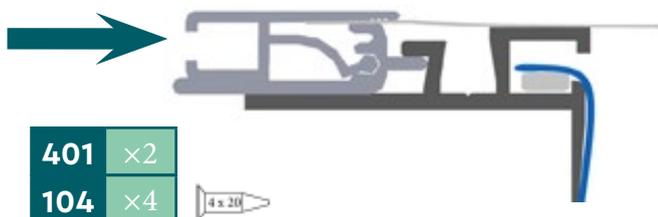
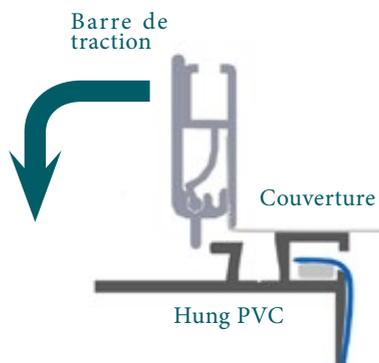
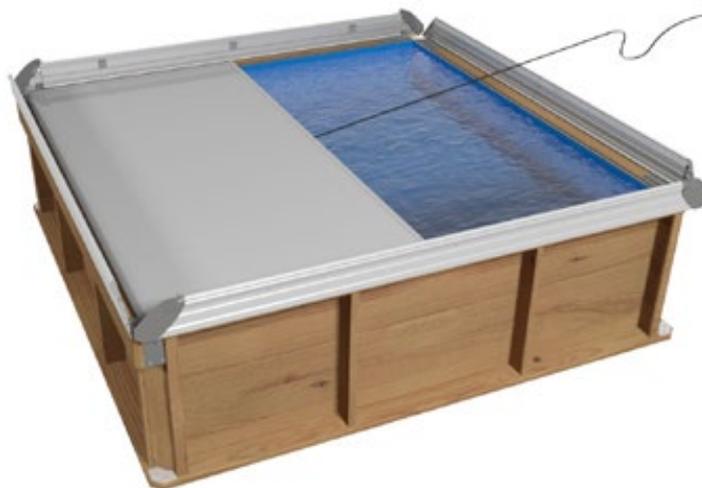
Pendant le remplissage, assembler le filtre (page 25).



5.5 - MANIPULATION DE LA COUVERTURE ET DES MARGELLES

Déroulement de la couverture

Fermer la couverture : pour ce faire, toutes les margelles étant ouvertes, attraper la sangle de l'enrouleur et faire le tour la PISTOCHE afin de se placer du côté opposé au coffre. Tirer sur la sangle, puis positionner la barre de traction sur la totalité de sa longueur suivant les schémas ci-dessous :

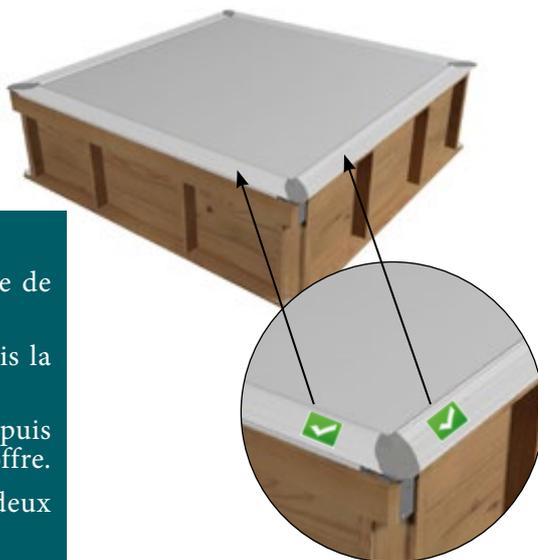
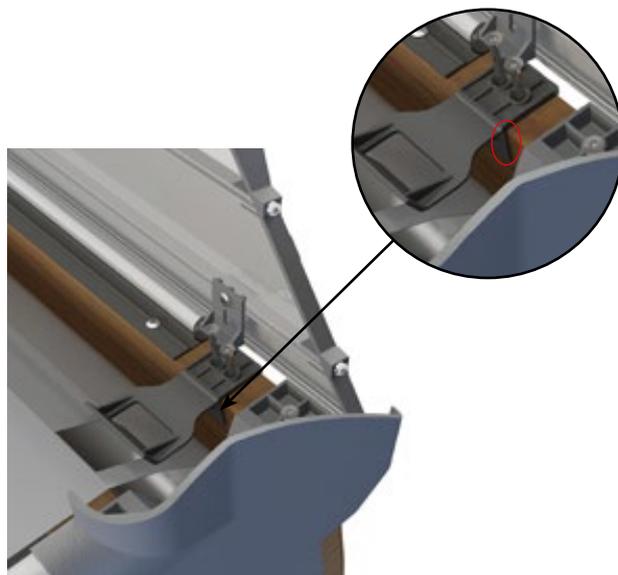


Mise en place des deux crochets de tension:

- introduire la languette du crochet dans le trou prévu à cet effet dans la couverture ;
- exercer une tension modérée sur la couverture en tirant sur le crochet jusqu'à ce que le bord de la couverture soit raisonnablement tendu ;
- visser le crochet dans cette position. La partie verticale du crochet n'entre pas nécessairement en contact avec le bois.

Les trous oblongs aménagés dans la couverture doivent alors être alignés sur le hung PVC (213) de manière à ce que les arrêteurs de sécurité rentrent dans ces trous puis dans la rainure du hung PVC lors de la fermeture des margelles.

Si ce n'est pas le cas, vérifier que les parois de la Pistoche sont bien perpendiculaires entre elles.



FERMETURE DES MARGELLES

Ranger la sangle de la couverture le long de la barre de traction.

Rabattre la margelle située côté coffre en premier, puis la margelle du côté opposé au coffre.

Rabattre ensuite les deux margelles adjacentes au coffre, puis les verrouiller, ainsi que la margelle du côté opposé au coffre.

Pour ce faire, appuyer main à plat à chacune de leurs deux extrémités jusqu'à entendre un "clic".

Vérifier le bon verrouillage des margelles en les tirant vers le haut.

Ouverture des margelles

Pour ouvrir la margelle, pousser celle-ci vers l'intérieur du bassin à l'aide de votre jambe et maintenir la poussée tout en soulevant la margelle.



Enroulement de la couverture

Ouvrir les deux margelles adjacentes au coffre, puis la margelle opposée au coffre, et enfin la margelle côté coffre.

Pivoter la barre de traction pour la sortir du hung en PVC.

Accompagner la couverture lors de son enroulement de façon à ce qu'elle ne touche pas l'eau.



IMPORTANT : ne jamais lâcher complètement la couverture pour l'enrouler, au risque de la déchirer.



Si elle ne s'enroule pas complètement, dérouler à nouveau la couverture et recommencer son enroulement. Si les problèmes d'enroulement persistent, contrôler que le niveau d'eau ne dépasse pas 58 cm.

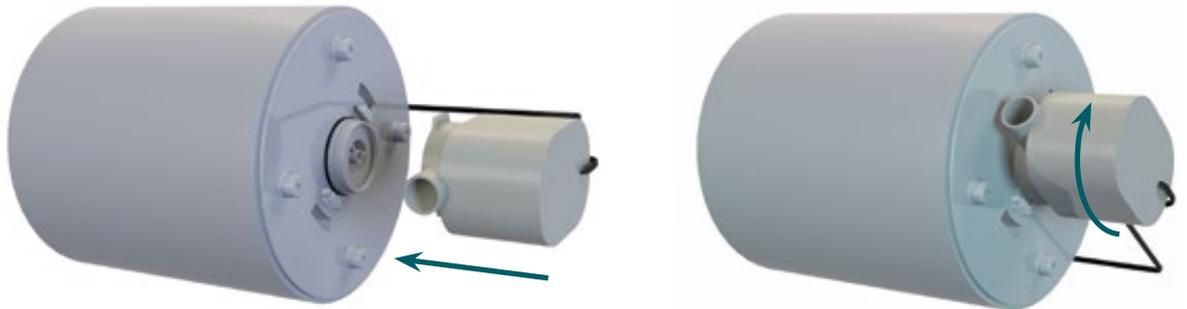
606 x2

Coller les 2 autocollants de sécurité sur 2 margelles en aluminium.

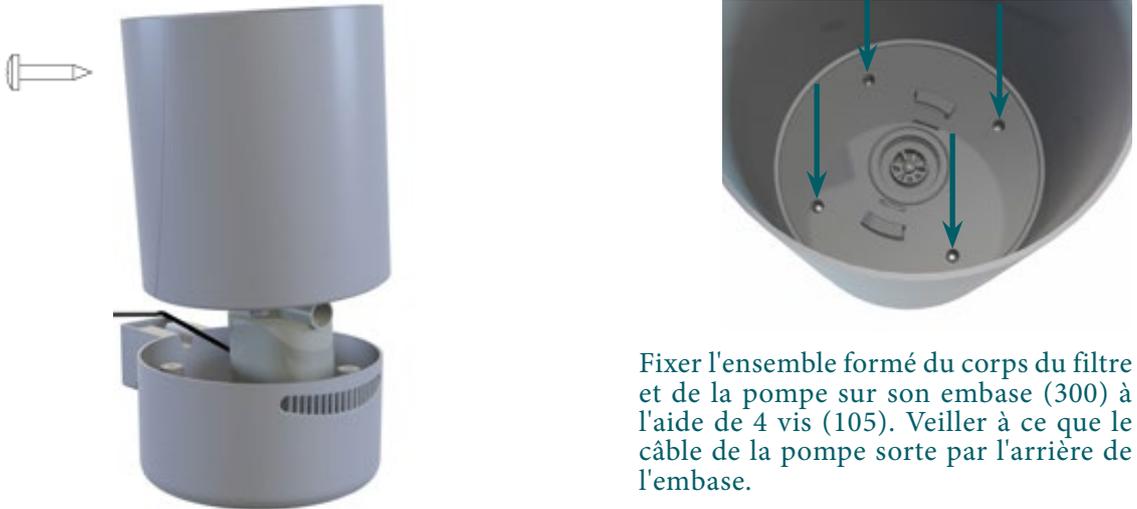


5.6 - ASSEMBLAGE DU FILTRE

- 301** ×1
302 ×1
- Monter la pompe de filtration (301) sur le corps du filtre (302) en l'appuyant sur le fond et en vissant d'un quart de tour.



- 300** ×1
105 ×4



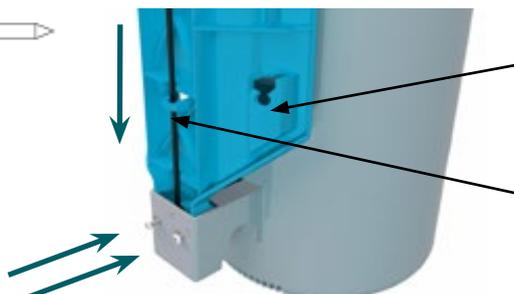
Fixer l'ensemble formé du corps du filtre et de la pompe sur son embase (300) à l'aide de 4 vis (105). Veiller à ce que le câble de la pompe sorte par l'arrière de l'embase.

- 303** ×1
- Monter la cartouche de filtration (303) à l'intérieur du corps de filtration en la vissant d'un quart de tour.



Fixer le support de guide du filtre (304) sur l'embase du filtre (300) à l'aide de deux vis (105).

- 105** ×2
304 ×1
309 ×2



Mettre les ventouses dans les 2 orifices du bas du guide support.

Accrocher le fil électrique dans les crochets prévus à l'arrière du guide (304)

305 ×1
307 ×1



Monter le guide de l'écrémeur (307) sur le capot du filtre (305) en le vissant d'un quart de tour.

306 ×1
308 ×1
310 ×8

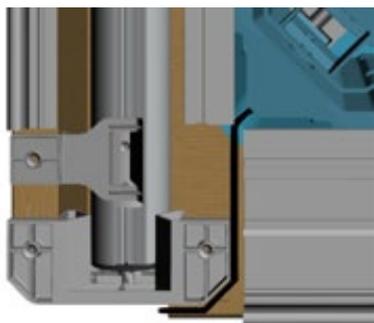


Clipser la grille (308) sur le chapeau d'écrémeur (306). Introduire l'ensemble dans le guide d'écrémeur (307) préalablement monté sur le capot (305).

Positionner 4 à 8 cales en polystyrène (310) en les enfonçant sur les picots sous le chapeau (306) en fonction du niveau d'eau souhaité.



Coulisser le capot (305) par dessus le corps du filtre (302) de manière à ce que le guide support du filtre (304) soit pris en étau par la partie arrière du capot (305).



Introduire le filtre dans l'eau en le penchant légèrement afin d'évacuer tout l'air présent dans le corps du filtre, puis le positionner dans un angle de la Pistoche en le clippant de part et d'autre d'un angle de blocage de liner (501).

Plaquer les ventouses contre le liner pour maintenir le filtre en place. Si le filtre a tendance à basculer et à remonter, s'assurer qu'il ne contient pas de bulle d'air, et ajouter éventuellement quelques centimètres d'eau dans la Pistoche.

Positionner le câble de la pompe comme indiqué sur la figure afin qu'il n'entrave pas la fermeture de la margelle.



40 cm d'eau



50 cm d'eau



58 cm d'eau

Appuyer sur la languette pour libérer le filtre et régler sa hauteur. Trois hauteurs d'eau sont possibles :

6 - FILTRATION ET TRAITEMENT DE L'EAU

Une fois votre piscine remplie d'eau, cette eau va naturellement avoir tendance à se souiller et à se dégrader du fait de la pollution apportée par les baigneurs (sécrétions du corps, mais aussi brindilles, herbe, terre, sable... collés sous leur pieds ou à leur peau), ainsi que des polluants déposés par le vent (feuilles, pétales, pollens), et les insectes.

L'eau de la piscine doit donc être régulièrement renouvelée. La fréquence de renouvellement dépend de la température de l'eau, du niveau de fréquentation de la Pistoche, de la durée quotidienne de filtration, et de l'utilisation, ou non, de produits de traitement

En effet la filtration contribue au ralentissement de cette dégradation naturelle de l'eau par piégeage des particules solides polluantes de petite taille (de quelques millimètres à quelques dizaines de microns).

La durée quotidienne nécessaire de filtration dépend principalement du niveau de pollution qui est incorporée à l'eau, et de la température de l'eau. A titre indicatif, en période de baignade quotidienne, les durées minimales de filtration conseillées sont les suivantes :

| Température de l'eau | Durée minimale de fonctionnement de la filtration |
|----------------------|---|
| 20°C | 5 heures/jour |
| 25°C | 8 heures/jour |
| 30°C | 12 heures/jour |

Cette préconisation a été établie pour le groupe de filtration dont est équipée d'origine votre Pistoche ; pour des raisons de sécurité, nous vous déconseillons fortement d'essayer d'adapter un autre système de filtration sur votre Pistoche.

NOTA BENE : la cartouche de votre filtre est incompatible avec la majorité des floculants (produits destinés à éliminer les plus petites particules présentes dans l'eau).

Mais la filtration ne suffit pas à écarter complètement le risque sanitaire lié au développement des bactéries, champignons... Aussi, afin de conserver une eau saine le plus longtemps possible, et ainsi de limiter son renouvellement trop fréquent, il est nécessaire de la traiter avec des produits désinfectants.

Le kit de produit de traitement Pistoche (en option) comporte :

- un désinfectant contre les bactéries et les virus (trois litres de chlore liquide par kit) ;
- un traitement contre l'apparition et la prolifération des algues (1 litre d'anti-algue par kit).

Se référer à la notice jointe dans le kit pour connaître la fréquence et la quantité de chaque produit à incorporer, et bien les respecter. Nous déclinons toute responsabilité en cas de dégradation consécutive à l'utilisation d'autres produits sans conseils avisés d'un professionnel du traitement des eaux de piscine.

7 - ENTRETIEN DE L'EQUIPEMENT

7.1 - NETTOYAGE ET REMPLACEMENT DE LA CARTOUCHE DE FILTRE

Vérifier périodiquement (**chaque semaine au minimum en période d'utilisation de la Pistoche**) la propreté de la cartouche, et la nettoyer en cas d'encrassement selon le mode opératoire suivant :

- 1) Arrêter la filtration en la débranchant électriquement ;
- 2) Retirer le capot pour accéder à la cartouche ;
- 3) Enlever manuellement le gros des déchets avant de retirer la cartouche ;
- 4) Nettoyer la cartouche au jet d'eau et à la brosse douce entre chaque pli ;
- 5) Procéder au remontage en effectuant les opérations

en sens inverse.

En cas d'encrassement persistant en dépit du nettoyage, remplacer la cartouche par une autre cartouche neuve identique. Ne pas essayer d'adapter une cartouche différente.



Un encrassement excessif de la cartouche engendre une résistance importante à l'aspiration et peut rendre inopérante la pompe, voire être responsable de son fonctionnement à sec. Les pannes liées à un fonctionnement à sec ne sont pas couvertes par la garantie.

7.2 - NETTOYAGE DE LA COUVERTURE

La couverture se nettoie avec de l'eau et du savon ou de la lessive liquide, et une brosse à poils souples. Ne jamais utiliser de solvants ou de produits abrasifs.

IMPORTANT : la couverture comporte de petits

orifices laissant passer l'eau de pluie afin que celle-ci ne s'accumule pas. Veiller à ce qu'ils ne soient pas bouchés par des débris

7.3 - ENTRETIEN DU BOIS

Surveillez régulièrement l'apparition d'éventuelles échardes sur les surfaces accessibles des lames de bois, et les retirer le cas échéant.

Pour préserver la teinte initiale du bois, il suffit d'appliquer régulièrement une lasure incolore. Il est également possible d'utiliser une lasure de couleur, ou une huile incolore pour nourrir le bois, et retarder sa décoloration.

Avant l'application, s'assurer que le produit envisagé soit de type microporeux et laisse ainsi respirer le bois.

Ne pas appliquer de produit là où le liner est en contact avec le bois, car celui-ci serait susceptible de migrer à travers l'épaisseur du liner, et de le tâcher.

Veiller également à ne pas mettre trop de produit au niveau des jonctions de lames pour la même raison.

7.4 - ENTRETIEN DU LINER

Du fait de son exposition aux U.V. et aux produits oxydants de désinfection de l'eau, une décoloration lente et progressive du liner est inévitable.

Ce phénomène est accéléré et amplifié en cas de valeur de pH de l'eau trop basse (inférieur à 6,8 pour le chlore), ou en cas de surdosage en produit de désinfection.

Si les conditions sont vraiment extrêmes, des plis apparaîtront sur le liner et celui-ci perdra son élasticité.

A l'inverse, à des valeurs de pH de l'eau trop

En particulier, ne jamais déposer au fond du bassin de produits désinfectants solides (galets, pastilles) : au contact du liner, ils génèrent une tâche blanche par décoloration, et des ridules apparaissent à l'interface.

La ligne d'eau des liners est sensible aux dépôts divers qui flottent à la surface de l'eau (résidus d'huiles solaires, de combustion d'hydrocarbures, de gaz d'échappements, de fumées de cheminées à bois...). L'éponge « Water Lilly » absorbe l'essentiel des matières grasses flottant à la surface, mais il est néanmoins conseillé de procéder à un nettoyage de la ligne d'eau dès qu'une coloration brune commence

importantes (pH > 7,8 pour le chlore), les produits oxydants voient leur effet désinfectant fortement réduit, voire annulé, permettant ainsi le développement des micro-organismes.

Il est donc important de :

- contrôler régulièrement la valeur du pH de l'eau, et de le maintenir entre 7 et 7,5 ;
- de ne pas surdoser les produits désinfectants.

à apparaître, en utilisant des produits spécifiques aux revêtements d'étanchéité en PVC-P. En effet, ces dépôts pénètrent à long terme au cœur de la matière, rendant alors le nettoyage impossible.

Il est également nécessaire d'aspirer ou de retirer avec une époussette les feuilles mortes, brindilles, et insectes qui se déposent au fond de l'eau car leur décomposition peut à terme engendrer l'apparition de tâches sur le liner.

7.5 - HIVERNAGE

En dehors de la saison de baignade :

- purger complètement le filtre de son eau, et le remiser au sec, ainsi que son transformateur ;
- dérouler la couverture sur le bassin.

Si la **zone géographique où est située la piscine est soumise au gel** pendant l'hiver, il convient de prévenir la poussée de glace sur la structure. Pour cela :

- Mettre de côté 5 bouteilles de 1,5 litre en

plastique, vides ;

- Les lester chacune avec un peu de gravier ou de sable, et les boucher fermement ;
- Les relier l'une à l'autre avec une ficelle, de sorte à constituer une chaîne ;
- Relier chaque bouteille d'extrémité à une pierre, par l'intermédiaire d'une ficelle de 90 cm de long environ ;
- Déposer une pierre au du fond bassin contre la paroi et au milieu d'un côté, et l'autre à l'opposé.

Ces bouteilles vides flotteront, et absorberont la poussée de la glace à la place de la structure en cas de températures négatives et de formation de glace à la surface de l'eau.

Vérifier régulièrement que le niveau d'eau qui monte du fait des précipitations reste en-dessous de 58 cm, et évacuer cette eau le cas échéant. Attention : un niveau d'eau supérieur à 58 cm peut engendrer l'écartement des lames supérieures, et ainsi endommager la structure en bois.

En cas de présence d'algues, incorporer un peu de produit anti-algues pour limiter le phénomène

Au retour de la saison de baignade, ouvrir le bassin, le vider de son eau, et procéder à un nettoyage complet du liner avant le remplissage.



IMPORTANT :

Vérifier régulièrement que les trous d'évacuation d'eau de la couverture ne sont pas bouchés : débarrasser la couverture des débris tombés dessus.

En cas de chute de neige, de fortes précipitations ou d'utilisation d'une housse d'hivernage réversible pour PISTOCHE, ouvrir la couverture, sinon le poids de la neige ou de l'eau qui s'accumule dessus pourrait l'endommager.



Dans le cas où la piscine serait laissée vide en dehors de la saison de baignade, cela pourrait aboutir à la dégradation du liner (perte d'élasticité donnant parfois un aspect cartonné). Cette dégradation peut engendrer des fuites si le phénomène est très prononcé. Cette altération du liner n'est pas couverte par la garantie. De plus, le poids de l'eau contenue dans le liner exerce une force verticale sur la structure en bois, ce qui évite que les lames ne se disjoignent. Ainsi, si la PISTOCHE est laissée vide, il existe un risque de déformation de la structure qui n'est pas couvert par la garantie.

8 - MAINTENANCE

8.1 - RÉARMEMENT DU RESSORT D'ENROULEUR EN CAS D'INCIDENT

Si l'enrouleur de couverture venait à se désarmer, suivre la procédure suivante afin de le réarmer :

- 1) Démonter l'enrouleur et le flasque du côté où se trouve le ressort (flasque de droite quand vous êtes à l'extérieur de la Pistoche, derrière le coffre) et enrouler la couverture si elle était déroulée ;
- 2) Mettre face à face l'encoche semi-circulaire de l'embout de l'enrouleur et celle de l'axe rotatif afin de reformer le trou nécessaire à l'introduction de la goupille, et

introduire la goupille dans le trou ainsi formé ;

- 3) Monter le flasque sur l'enrouleur, puis enlever la goupille ;
- 4) Tourner le flasque de 21 tours dans le sens inverse des aiguilles d'une montre, puis remettre la goupille.
- 5) Remonter l'enrouleur dans son coffre. Fixer le flasque sur la structure en bois et retirer la goupille.

8.2 - CHANGEMENT DU MOTEUR DE POMPE

Débrancher électriquement le filtre.

Enlever le filtre au niveau de l'accrochage en faisant attention à ne pas abîmer le liner. Pour ce faire, introduire un tournevis plat au niveau des encoches aménagées dans le guide support du filtre (304), de part et d'autre de l'angle. Soulever très légèrement le hup de liner (214) et tirer sur le guide de support du filtre pour le déclipper.

Enlever le capot puis la cartouche.

Dévisser les 4 vis en fond du corps du filtre.

Démonter la pompe de filtration du corps du filtre (302) en la poussant contre le fond du corps de filtre

et en la dévissant d'un quart de tour.

Vérifier que l'embout d'axe de pompe en caoutchouc noir n'est pas resté coincé dans son logement sous le corps du filtre. Si c'est le cas, le retirer avant de monter la nouvelle pompe.

Monter la nouvelle pompe et remonter le filtre conformément aux instructions du paragraphe 4.6 (Assemblage du Filtre).



RAPPEL IMPORTANT

En cas de difficultés techniques lors du montage, la Hotline PISTOCHE est accessible sur le site internet Pistoche.fr (rubrique en bas à droite de la page d'accueil).

9 - GARANTIES

Les garanties suivantes sont octroyées à compter de la date d'achat, sur présentation de la facture ou du ticket de caisse :

9.1 - LINER : 2 ANS

Etanchéité et tenue des soudures, sous réserve que les consignes de pose, de traitement d'eau, et d'entretien du liner ont bien été respectées (voir chapitres V)

Ne sont notamment pas pris en garantie les problèmes suivants, liés à une utilisation ou un entretien inadéquats :

- les plis apparus après la pose du liner, ceux-ci résultant d'un glissement de la membrane sur un sol meuble ou non plat, ou de paramètres physico-chimiques inappropriés de l'eau : la température de l'eau doit être inférieure à 28°C, le pH doit être compris entre 7,0 et 7,40, et la concentration en agent désinfectant doit se situer dans la plage préconisée par le fabricant

des produits de traitement.

- L'apparition, sur le liner, d'une coloration ou de tâches brunâtres au niveau de la ligne d'eau, du fait d'un nettoyage insuffisant (V)
- Les tâches, décolorations, et ridules quelles qu'elles soient.
- Les dégradations liées au contact de matières incompatibles avec la membrane.
- Les déchirures du liner sous le jonc d'accrochage qui résultent, lors de la pose, d'un déplacement du liner sans l'avoir préalablement décroché du hung.

9.2 - STRUCTURE BOIS : 2 ANS

Pourriture, et attaques d'insectes autres que les termites, sous réserve que les consignes des chapitres III, IV, V ont bien été respectées.

Cette garantie ne prend pas en compte les déformations naturelles (apparition de fentes, gerces qui ne nuisent nullement à la résistance mécanique du bois) ainsi que les changements de couleur dus aux effets climatiques.

Sont notamment exclus les défauts de montage ou

de stockage entraînant : lames de parois déformées (exposition au soleil, montage différé après ouverture du colis), ainsi que les lames ayant subi une transformation ou un bris suite à un montage non conforme aux instructions de la notice. Est également exclu de la garantie le pourrissement du bois lié à l'usage d'un produit de traitement inadéquat non microporeux.

9.3 - COUVERTURE : 2 ANS POUR LA TOILE ; 1 AN POUR L'ENROULEUR

Cette garantie s'applique sous réserve que les consignes de traitement d'eau du chapitre IV, et que les consignes d'hivernage du chapitre V ont été respectées.

Elle ne prend pas non plus en compte :

- le risque de déchirure de la toile, dû à une tension excessive, ou consécutif à des accrocs par des objets contondants ou à la chute d'une personne sur la couverture

- L'usure naturelle sur les bords ou au niveau des points d'ancrage

Pour éviter le développement de moisissures au cours de la période annuelle de non utilisation, veiller à nettoyer puis sécher la couverture avant de l'hiverner.

9.4 - GROUPE DE FILTRATION : 1 AN

La cartouche est un élément «consommable» et n'est pas couvert par la garantie.

Le moteur est garanti sous réserve que la pompe n'a pas fonctionné sans eau, et que la cartouche du filtre a été nettoyée conformément à nos préconisations du paragraphe VI.

Les parties en plastique sont garanties sous réserve

qu'elles n'ont pas été exposées à des produits chimiques inadéquats, ou en concentration inadéquate au traitement de l'eau de baignade, et qu'elles n'ont pas été soumises à des chocs ou à des efforts anormaux.

Le transformateur est garanti sous réserve qu'il n'a pas subi d'arrosage ou d'immersion.

9.5 - TAPIS DE SOL

Le tapis de sol ne bénéficie pas de garantie.

LE BOIS, MATERIAU NATUREL.

Matériau naturel, le bois peut présenter naturellement des imperfections. Ceci est normal et ne nuit en rien à la durabilité du produit. Un certain nombre d'entre elles sont superficielles et n'entrent donc pas dans le cadre de la garantie de nos produits.



»Différence de teinte

Toutes les essences de bois présentent des variations de teinte. Le traitement les renforce car le produit va pénétrer le matériau de façon plus ou moins importante selon la densité et le veinage. L'exposition du bois en extérieur atténue nettement ces variations de teinte.



»Remontées de résine

Lors du traitement autoclave des essences résineuses, l'alternance de vide et pression peut amener à la surface du bois des résidus collants de résine. Pour les enlever, il suffit de les gratter délicatement avec un outil approprié, sans toucher au bois. L'essence de térébenthine est, elle-aussi, efficace mais peut tacher le support si elle est utilisée en trop grande quantité.



»Remontées de sels

Les bois traités en autoclave montrent fréquemment de petites taches vertes en surface. Si vous le souhaitez, vous pouvez les poncer légèrement. Cette couleur disparaîtra dans le temps.



»Grisaillement

L'action du soleil sur les bois entraîne un grisaillement caractéristique. Certaines personnes apprécient les reflets argentés de cette patine naturelle.



»Présence de fissures et gerces

Le bois est sujet aux variations dimensionnelles en fonction du taux d'humidité et de la température. Lorsqu'il sèche, il se rétracte de façon irrégulière, entraînant l'apparition de fentes. Celles-ci peuvent être impressionnantes. Pourtant, elles ne nuisent pas aux caractéristiques mécaniques du produit et, par conséquent, n'entrent pas dans le cadre de la garantie.



»Présence de nœuds

Les nœuds correspondent à la trace des branches de l'arbre. Leur quantité et leur taille dépendent de l'essence de bois et du tri effectué. En aménagement extérieur, les nœuds adhérents et les petits nœuds sont acceptés. Plus les bois sont triés pour limiter les nœuds en quantité et en taille, plus ces bois sont coûteux.



»Moisissures superficielles

Les bois sont sujets aux moisissures, provoquées par des champignons microscopiques. Ils peuvent présenter du «bleuissement», surtout les résineux. Ce phénomène superficiel, renforcé par la chaleur, l'humidité et le manque d'aération, se caractérise par des taches allant du bleu clair au bleu noir. Un simple essuyage permet de les éliminer.



»Bois abouté

Afin d'apporter une grande qualité dans le choix de nos bois, un tri méticuleux est effectué avant le rabotage, ce qui nous amène à extraire une partie du volume si les 2 faces sont défectueuses. Ces bois sont ensuite retraités (purgés des nœuds, gerces, flashes...) en aboutage (voir visuel).

C'est pourquoi il n'est pas rare de trouver des madriers aboutés dans une piscine bois, car cela ne pénalise en rien ses caractéristiques mécaniques. De même qu'il est acceptable d'avoir des imperfections sur la face intérieure de la piscine (nœuds, flashes, gerces).

»Bois cintré

Du fait de la pression constante de l'eau, il est possible de constater, que les parois de longueur de la piscine se cintrent de façon modérée au fil du temps.

Ce phénomène, dû aux propriétés naturelles d'élasticité du bois, se stabilisera de lui-même et ne risque en aucun cas d'entraîner une rupture des lames de bois. Il ne constitue pas un défaut, et ne saurait donner lieu à une activation de la garantie

Rappelons que les bois traités classe 4 sont bien sûr protégés contre les attaques de champignons pouvant dénaturer leurs qualités physiques et mécaniques. Pour plus de détails, référez-vous aux garanties Procopi en fonction des essences et du traitement.



Consignes relatives au stockage : si vous ne souhaitez pas monter votre piscine dans l'immédiat, il est nécessaire de stocker convenablement votre colis, sans le déballer, dans une pièce fraîche et ventilée, ou à défaut, à l'abri des intempéries et du soleil. Si toutefois vous étiez obligé de débiller votre piscine, il serait impératif de repalletiser le colis bois et de le sangler à nouveau. Une fois déballée, le montage de la structure bois devra être effectué dans les 24 à 48 heures.



Pistoche.fr by PROCOPI

